



Le Cri DU PÉLICAN

Billet du président

Sans aucun but lucratif, apolitique, sans appartenance confessionnelle... tels sont les critères de La Paternelle, notre mutuelle!

Avec un esprit de solidarité, de l'affection pour l'être humain et l'amour de son prochain, tous les membres de notre mutuelle soutiennent ou oeuvrent à titre bénévole afin d'épauler les enfants des membres touchés par le deuil.

Depuis 1884, ce même esprit de mutualité a permis aux générations successives de se soutenir.

Vous tous qui découvrez notre théâtre d'enfants et l'existence de La Paternelle, vous qui avez du cœur, venez rejoindre notre grande famille.

Vous: maman, papa, grand-maman, grand-papa, marraine, parrain ou amis, adhérez à La Paternelle. Cela permettra de subvenir aux besoins des enfants orphelins et assurera une aide financière et morale au parent survivant. Vous qui n'avez pas de descendants, devenez membre ami pour la modique somme de Fr. 20.- par année.

Voilà un cadeau de Noël original pour ceux qui vous sont chers; n'hésitez plus! Pour tous renseignements, appelez notre secrétariat au 021 701 52 80 ou consultez notre site www.paternelle.ch.

Avec les meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année de votre mutuelle. 🐦

Pierre-Maurice Mayor
Président central

Nouveau système de location pour les billets du spectacle de Noël

Victime de son succès, la location de plus de 10'000 billets sur quelques jours a provoqué de nombreuses réactions. L'attente trop longue, le point de vente unique, ont amené le comité central et le comité d'organisation de la fête de Noël à prendre la décision de déléguer cette tâche.

La Paternelle a choisi la société Résa Plus. Cette organisation permet à chacun de commander ses billets par internet, par téléphone, ou de se rendre dans l'un des nombreux points de vente situés dans les principales villes romandes ainsi qu'au théâtre de Beaulieu. Le plan du théâtre permettra de choisir ses places.

Le billet adulte est au prix de Fr. 23.-

Le billet enfant est au prix de Fr. 13.-

Tous les enfants membres jusqu'à 16 ans recevront un bon de réduction de Fr. 3.- à présenter lors du paiement.

Tous les pélicans d'or recevront des bons à présenter aux points de vente pour 2 billets gratuits. Ces bons seront acceptés par tous les points de vente.

suite en page 2

Pour contacter La Paternelle



Secrétariat général:
Ch. de la Chocolatière 2
1030 BUSSIGNY
Tél.: 021 701 52 80
Fax: 021 701 52 81
www.paternelle.ch

**Heures d'ouverture de
nos bureaux:**
- Du lundi au vendredi
de 9 heures à 13 heures.

SOMMAIRE

- Location spectacle:
Nouvelle offre étendue
pour vos billets **Page 1-2**
- Portrait:
Découvrez un membre
du comité central
Les bon tuyaux **Page 2**
- Le 110e spectacle de Noël:
C'est parti..!
L'axe: Les enfants, **Page 3**
- Interview: **Page 3-4**
- Le saviez-vous? **Page 4**

Dès le 22 novembre 2004, la location sera ouverte dans quelque 40 points de vente (Bienne, Genève, Nyon, Vevey, Montreux, Martigny, Sion, Sierre, Fribourg, Yverdon, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Lausanne, etc.)

Les commandes par téléphone sont facturées, majorées de Fr. 8.- de frais d'envoi par commande.

Les commandes par internet se paient par carte de crédit, majorées des frais d'envoi de Fr. 8.- par commande.

La Paternelle est persuadée que l'élargissement des possibilités de location facilitera chacun.

Le "Call-center"
0900 552 333
ou le site
www.resaplus.ch
sont reliés "on-line"
24/24h.



Les points de vente resaplus pour tous vos billets:

• **Lausanne:** **ClockHouse (C&A)** rue Centrale 15; **Théâtre de Beaulieu** (seulement pour les invendus ou réservation du jour précédent: 1 h. avant chaque spectacle) • **Manor Lausanne** • **Vevey:** **ClockHouse (C&A)** Av. Général-Guisan 4; **Manor Vevey** • **Montreux:** **ClockHouse (C&A)** Forum Montreux • **Villars s/Ollon:** **Business Lounge**, route des Hôtels • **Yverdon:** **Transfert Music** pl. du Casino • **Genève:** **Centre commercial La Praille/Stand Informations;** **Clockhouse (C&A)** rue de la Croix-d'Or 8; **Clockhouse**-Centre commercial Balexert; **Kiosque FK-Pfister Meubles Meyrin;** **Genève Welcome Center**-Kiosque culturel/ONU; **Manor Genève** rue de Cornavin • **Nyon:** **SB Sport** pl. de la Gare • **Manor Chavannes-de-Bogis** ch. industriel • **Sion:** **ClockHouse** av. de France 12 • **Sierre:** **ClockHouse** av. Général-Guisan 18 • **Fribourg:** **ClockHouse**-Fribourg Centre; **Media Markt**-Centre commercial d'Agy • **Neuchâtel:** **ClockHouse (C&A)**-Centre commercial Marin • **Chaux-de-Fonds:** **ClockHouse (C&A)**-Métropole Centre, Richard 23, etc. etc. (liste complète sur site internet - les points de vente ne prennent aucune réservation par téléphone)

Portrait

Le comité central se présente: le secrétariat

Madame Yvette Henry, fidèle secrétaire générale de notre société œuvre sans compter depuis 1990.

Après de nombreuses années au service des clients d'une banque de la place, elle s'est engagée pour la cause de notre société. A mi-temps, elle assure le secrétariat, particulièrement la gestion des membres, les adhésions, l'enregistrement des naissances, la facturation des primes, le suivi des débiteurs ainsi que le paiement des rentes.

Sa serviabilité et sa patience au téléphone sont reconnues de tous. Son intégrité et son perfectionnisme font de cette personne une collaboratrice précieuse.



Notre secrétaire

De par sa nature gaie, sociable, volubile, elle compte de nombreux amis avec qui elle partage volontiers une bonne table et y assure une ambiance dynamique.

Madame Henry a de nombreux intérêts, à savoir la lecture, le théâtre, la musique. Elle apprécie particulièrement le soleil

l'eau et en profite au bord du Léman.

Le comité central compte sur son engagement pour de nombreuses années encore et la remercie à cette occasion de son efficacité. ☺

Pour le comité central
Pierre-Maurice Mayor

" les bons tuyaux "

A l'approche des vacances d'automne, voici quelques liens Internet utiles pour des activités proposées aux jeunes.

■ Groupe Romand des Activités de Jeunesse, département romand. Catalogue des camps pour jeunes.

Activités de moniteurs.
<http://www.graj.ch>

■ Club Alpin Suisse (CAS) Camps et/ou cours alpinisme et escalade. Bourse aux cours pour jeunes.
<http://www.sac-cas.ch>

■ Centre protestant de Vacances (CPV). Activités diverses.
<http://www.camps.ch>

■ Vacances en famille à prix modéré.
<http://www.reka.ch>
Association proposant des rapports qualité-prix très intéressants pour les familles.

■ Site intéressant pour les familles:
<http://www.lausannefamille.ch>

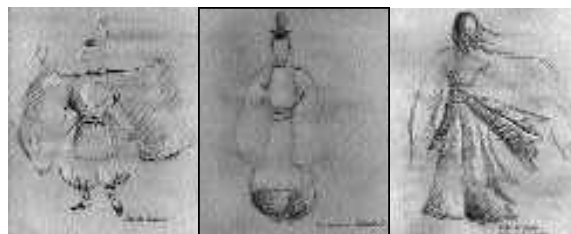
En avant pour le 110^e spectacle!

Le samedi 8 mai 2004, plus de 220 enfants et adolescents se sont retrouvés dans la cour du collège de Beaulieu à Lausanne. Ils ont répondu présents à l'invitation qui leur a été faite, à participer au spectacle de cette année "La Princesse des Bambous" conte japonais de Mme Kuniko Besson-Kubo, texte de Madeleine Miéville.

Étaient présents, les chefs de groupes, le metteur en scène, la chorégraphe, ainsi que le comité d'organisation au complet. Après une première répartition texte, ballet, chœur, figuration, il fallut attendre les 3 samedis suivants pour avoir une distribution difficile, laborieuse, mais définitive. Tous n'ont pas un rôle, mais tous peuvent participer au spectacle.

Après plusieurs réunions entre le comité d'organisation et les artisans du spectacle, la maquette des décors, les dessins des costumes, les musiques et la vision scénique du metteur en scène furent présentés sur écran géant aux 105 bénévoles réunis pour la circonstance à la grande salle de Bussigny le 17 juin 2004.

Juillet: les tissus sont achetés sur les divers marchés de Paris et de Lyon spécialisés en la matière. Chaque enfant ayant apporté, lors de son inscription, sa fiche signalétique et de mesures, les bricousettes pouvaient procéder à la découpe des patrons sur la base des dessins de la styliste Stéphanie Wahli.



La grande machine des bénévoles s'est mise en marche et va bon train. Tous, grands et petits, nous espérons vous voir les 10, 11 et 12 décembre 2004 au théâtre de Beaulieu pour le 110^e spectacle de notre Paternelle, "La princesse des Bambous".

François Boschetti
Président du comité d'organisation

Les enfants, centre de notre mouvement

C'est le mercredi 3 décembre 1884 que 8 citoyens de Lausanne, devant le besoin croissant de venir en aide aux nombreux orphelins de la ville, fondèrent "La Paternelle, société mutuelle d'assurance pour les orphelins". Au-delà de la détresse parentale en deuil, c'était bien le sort des enfants qui leur importait. Aide financière aux mineurs certes, mais aussi administrative dans une époque où des femmes devenues veuves étaient d'autant plus désemparées qu'elles s'étaient chargées jusque là plutôt des tâches ménagères, le reste étant réservé aux hommes.

Par ce soutien régulier, en allouant des rentes statutaires, mais aussi en épaulant des parents, les fondateurs ont placé les enfants au centre de leur mouvement. Créée pour eux, ils sont véritablement la toile de fond de la société. Depuis toujours, chaque décision qui est prise découle directement de l'intérêt et du bénéfice qu'eux seuls en retireront. Et c'est encore d'actualité, la commission sociale étant justement responsable de le garantir. Même la Fête de Noël, offerte d'abord aux orphelins, permet à tous les enfants de membres de participer à ce spectacle annuel, renommé à Lausanne.

Tout au long de ces années, La Paternelle s'est modernisée, a modifié certains statuts pour s'adapter à la société qui évolue. Cependant, sans jamais pour autant perdre cet esprit, ce but que M. Samuel Cuénoud, premier Président, et son comité s'étaient fixé un soir de 1884.

Interview

- JE NE SAVAIS PAS CE QU'ÉTAIT LA PATERNELLE, NI QUEL SOUTIEN ELLE POUVAIT APPORTER !

- Madame Monnet, comment avez-vous connu La Paternelle ?

- Mon mari m'a dit un jour, comme nous attendions notre premier enfant, il faudra l'inscrire à La Paté ! Je ne connaissais pas cette société mais comme il en avait fait partie (ses parents étaient membres) il m'a parlé de son spectacle d'enfants que nous devions absolument aller voir en décembre.

En 1980, mon mari s'est inscrit comme membre, à la naissance de notre première fille. Notre seconde fille est née en 1984. En 1988, mon mari est hélas décédé subitement. Dans le désarroi d'une maman se retrouvant seule avec 2 enfants de 8 ans et 3 ans, j'ai reçu quelques jours après l'ensevelissement, un téléphone d'un très aimable monsieur m'annonçant sa visite et celle de son accompagnant, afin de me remettre l'allocation de décès de La Paternelle.

Je ne connaissais pas ces personnes. Je ne m'attendais pas à toucher une allocation.

La gentillesse et les paroles réconfortantes de ces messieurs du

comité central m'ont énormément touchées. Ils ont pris le temps de m'écouter, m'ont demandé comment je supportais cette difficile et subite solitude. Leur réconfort était réel et de plus, ils m'apportaient l'allocation de décès, en argent liquide. Cela est une vraie aide en cette période intermédiaire où tout est bloqué par la Justice de Paix, suite à un décès.

Jamais je n'imaginai qu'une assurance puisse avoir un visage humain ! Les enfants ont tout de suite aimé ces "grands-papas" de la Paté avec qui ils ont pu jouer, parler et prendre les quatre heures ! En plus, ils ont reçu une petite attention.

Les visites annuelles de La Paternelle étaient attendues par toutes les trois ! Face aux problèmes de succession, fiscaux, administratifs, j'ai reçu l'aide de La Paternelle. Un autre membre du Comité central m'a aidé à faire les démarches nécessaires. Ils ont toujours été à disposition sur appel et même si on ne fait pas forcément appel à eux, on sait qu'ils sont là, prêts à répondre à nos questions.

- Faites vous encore partie de La Paternelle ?

- Oui, peut après les premières visites de La Paternelle, j'ai réalisé l'import-

tance du soutien apporté par cette mutuelle en cas de décès. Je me suis inscrite comme membre car je ne savais pas que la maman pouvait s'affilier. Souvent la maman n'est pas couverte en cas de décès, surtout si elle ne travaille pas à l'extérieur. Le mari ne touchera donc pas de rente de veuf !

Si une maman disparaît, j' imagine que le mari devenu veuf aurait bien des soucis. Qui remplacera la maman disparue ? Il faut organiser une crèche ou une maman de jour car le mari travaille et ne peut recevoir les enfants au retour de l'école. L'homme doit dépenser des sommes importantes pour subvenir à ces frais imprévus.

- Suivez-vous les spectacles de La Paternelle ?

- Bien sûr ! Mes deux filles ont participé aux spectacles de La Paternelle. J'ai très vite compris que les bénévoles qui entourent nos enfants ont une tâche énorme. Je suis très vite entrée aux "Bricousettes", ces merveilleuses couturières qui confectionnent les deux cents costumes destinés aux enfants. Actuellement, j'y suis toujours active. C'est une grande famille qui m'a accueillie et je trouve toujours du

plaisir à y œuvrer, même si mes filles, adultes à présent, ne font plus partie du spectacle !

- Avez-vous encore envie de dire quelque chose.

- Oui, si vous qui lisez cet article et ne faites pas encore partie de La Paternelle, sachez que c'est une grave lacune ! On croit toujours que le malheur est pour les autres et ne nous touchera jamais ! Eh bien non, cela peut aussi nous arriver. Mais surtout, sachez que l'argent que vous versez n'est pas perdu ; que si vous avez la chance de ne pas être touché par le deuil, d'autres seront reconnaissants, comme je le suis, d'obtenir un soutien financier mais surtout humain de la part de La Paternelle.

Cette solidarité est une vraie marque de reconnaissance envers tous les êtres qui nous entourent. La Paternelle est une œuvre extraordinaire qui soutient les orphelins en redistribuant les primes que vous aurez versées, que tous les membres sont bénévoles et que l'amour apporté n'a pas de pareil. Je remercie une fois encore tous ces membres qui m'ont si bien entourée et soutenue lors du décès de mon mari. 🙏

Le saviez-vous?

Pourquoi le logo de la Paternelle représente un pélican? c'est un grand oiseau palmipède aquatique qui emmagasine les poissons dans son bec à la membrane dilatable. Ainsi il assure subsistance en tous temps à ses petits.

VENEZ VISITER NOTRE SITE



www.paternelle.ch

Vous y trouverez tous les renseignements sur notre société, les statuts, les bulletins d'adhésion. La liste des spectacles de Noël ainsi que l'historique de notre théâtre d'enfants. De même, pour vos futures festivités, la description de plus de 4500 costumes à louer.

La Paternelle c'est aussi la location de costumes:

Un stock de plus de 4'500 costumes et accessoires parfaitement entretenus et répertoriés, que vous pouvez louer à des conditions sans concurrence.

Mme Paulette Visinand, costumière, vous conseillera volontiers au

021 701 52 82

La Paternelle, location de costumes

chemin de la Chocolatière 2

1030 Bussigny

Heures d'ouverture: Lundi 14 - 18 h,

Mercredi 12 - 18 h,

Jeudi 12 - 18 h.

Places de parc à disposition.

La Paternelle...

veux grandir...
monne participer
spectacle
de Noël



Une assurance pour la vie...

La Paternelle

Renseignements et documentation:
Secrétariat de La Paternelle
Ch. de la Chocolatière 2, 1030 Bussigny
Tél. 021 701 52 80 • www.paternelle.ch



**Adhérez avant le 30 octobre 2004
et La Paternelle vous offre
1 billet gratuit par nouveau membre
pour notre prochain spectacle**